

Diagnostic virologique de la grippe A(H1N1) 2009

Réception des échantillons, analyse et diffusion des résultats par le CNR des arbovirus et des virus *Influenza*

1. Situation pour lesquelles le diagnostic virologique de certitude a un intérêt médical ou de santé publique – Référence : Note du Ministre de la santé du 12 août 2009

- les patients présentant des signes de gravité ;
- certains patients présentant un syndrome grippal vus en consultation dédiée hospitalière ;
- les patients traités et présentant une aggravation clinique ;
- les sujets contact bénéficiant d'une chimio-prophylaxie et développant des signes de grippe ;
- certains patients faisant partie de cas groupés ou d'augmentation en patientèle (selon un protocole défini par la Cire) ;
- certains patients présentant un syndrome grippal vus en consultation par certains médecins du réseau sentinelle participant à la surveillance virologique.

2. Prélèvements naso-pharyngés

Le diagnostic nécessite un seul prélèvement naso-pharyngé, de préférence nasal. Le prélèvement est effectué dans le cadre d'une consultation hospitalière spécifique « grippe » à l'exception des patients (i) vus en consultation par un médecin du réseau sentinelle ou (ii) de ceux prélevés par un infirmier libéral mandaté par la Cire lors d'investigations de certains cas groupés.

Les types d'écouvillonnage à privilégier :

- ELITECH, Ecouvillons Virocult tige normale « Ecouvillon avec milieu de transport » (Référence MW 950)
- COPAN, Virus transport (tubes UTM 3 ml avec écouvillons flockés semi-souples (Référence 346C50)

Il ne faut surtout pas expédier d'écouvillons secs.

3. Conservation de l'échantillon

L'échantillon doit être conservé à **+4C°**. **Il ne doit pas être congelé.**

Philippe Dussart
Téléphone : +594 (0) 594 29 26 09
pdussart@pasteur-cayenne.fr

Séverine Matheus
Téléphone : +594 (0) 594 29 58 12
smatheus@pasteur-cayenne.fr

BP 6010 - 97306 Cayenne Cedex
Guyane française

Télécopie : +594 (0) 594 29 58 09

4. Expédition des échantillons vers le CNR

Pour les centres hospitaliers, l'expédition est organisée **par les laboratoires de biologie des hôpitaux**. A noter, pour le centre hospitalier de Cayenne, l'expédition est organisée de la façon suivante : le ramassage des prélèvements est assuré deux fois par jour par le transporteur agréé, sur demande du médecin référent, à 7h30 et 12h30 du lundi au vendredi.

Les échantillons doivent être envoyés au CNR sous **triple emballage** à +4°C.

Chaque échantillon doit être **impérativement** accompagné **de la fiche de renseignement** téléchargeable sur le site de l'Institut Pasteur de la Guyane (<http://www.pasteur-cayenne.fr>).

5. Réception, analyse des échantillons et diffusion des résultats par le CNR

- La réception est assurée selon à l'Institut Pasteur de la Guyane du lundi au vendredi de 7h à 17h.
- Analyse et diffusion des résultats :
 - échantillons arrivés du lundi 08h00 au vendredi 12h00
L'analyse et la diffusion des résultats sont effectuées dans les 24 à 48 heures suivant la réception des échantillons.
 - échantillons arrivés après le vendredi 12h00
L'analyse et la diffusion des résultats sont effectuées le lundi suivant.
- Attention, dans le cas où le nombre d'échantillons à analyser est supérieur aux capacités d'analyse du CNR (20 à 30 échantillons selon le jour), le délai de diffusion des résultats pourra être supérieur, le CNR donnant la priorité aux échantillons :
 - de patients présentant des signes de gravité,
 - signalés par la Cire comme « prioritaire » car prélevés dans des contextes épidémiologiques particuliers.

Dans tous les cas, le CNR ne communique les résultats qu'au médecin dont les coordonnées figurent sur la fiche de prélèvement ou au laboratoire de biologie de l'hôpital concerné par télécopie ou par courriel.